

Mémoire sur le projet d'agrandissement du dépotoir de Sainte-Sophie

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par le Réseau des femmes des Laurentides
Le 8 janvier 2004

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation de l'organisme	3
2. Le contexte et ses enjeux	4
3. Une approche différente	7
4. Position et recommandations	8
5. Conclusion	9

ANNEXES

« On ne peut descendre deux fois dans le même fleuve » *Héraclite*

Mémoire sur le projet d'agrandissement du dépotoir de Sainte-Sophie, géré par Intersan inc.

Dans le cadre des audiences publiques du ministère de l'environnement concernant le dossier d'enfouissement sanitaire appartenant à la compagnie Intersan inc., nous sommes heureuses de vous soumettre notre analyse de la situation. Étant représentative d'une bonne partie de la population féminine de la région, nous désirons commenter les principes que nous appuyons en ce qui concerne ce dossier environnemental.

1. Présentation de l'organisme

Le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) est un regroupement régional de groupes de femmes qui vise à promouvoir la concertation et à améliorer les conditions de vie des femmes dans une perspective d'égalité entre les sexes et de plus grande justice sociale. Son membership est constitué d'une trentaine de groupes de femmes, de comités condition féminine des syndicats et d'organismes communautaires ayant des objectifs spécifiques se rattachant à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Le Réseau des femmes des Laurentides intervient dans diverses sphères susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes, notamment au niveau du développement local et régional, de l'insertion des femmes au marché du travail, de l'éducation populaire, de la santé et du bien être ainsi qu'au niveau de l'organisation de mobilisations collectives telle que la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Le Réseau des femmes des Laurentides s'est doté d'un fonctionnement démocratique qui favorise la participation et l'implication de ses membres. Ainsi, les membres du RFL se réunissent au minimum 5 fois pendant l'année, en assemblée générale régulière et en assemblée générale annuelle. Entre ces assemblées, des comités de travail réalisent des actions en conformité avec les mandats qui leur ont été confiés. Enfin, un conseil d'administration voit à l'application des décisions des membres, de même qu'à la gestion des ressources humaines et financières de l'organisme.

Notre démarche récente en ce qui a trait à l'environnement a été une intégration au comité santé des femmes du RFL. Après réflexions, nous considérons l'environnement physique comme un déterminant essentiel de la santé des femmes et des hommes et de leur qualité de vie. Ainsi, les questions environnementales ont été intégrées aux actions du comité santé. L'interrelation entre notre environnement et notre santé nous a paru tellement évidente que nos

actions tiennent désormais compte de l'ensemble des déterminants à la santé des femmes dont la qualité de l'eau, de l'air, de la terre...

2. Le contexte et les enjeux

Le lieu d'enfouissement sanitaire(L.E.S.) de Sainte-Sophie est en opération depuis 40 ans et n'a jamais fait l'objet d'évaluation indépendante. Au cours de ces années, toutes sortes de déchets y ont été enfouis et plusieurs infractions aux règlements du ministère de l'environnement ont été relevées¹. La quantité de déchets enfouis a doublé entre 1996 et 1998 et n'a cessé d'augmenter depuis. Le projet d'agrandissement de ce site est questionnable et nous tenterons de vous communiquer nos nombreuses inquiétudes quant à ce dossier, à la lumière des informations recueillies grâce aux audiences publiques.

Nous pensons que les effets de l'agrandissement affecteront les résidents immédiats de Sainte-Sophie mais aussi potentiellement un bassin plus grand de la région comprenant la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines.

Le site actuel

Premièrement, l'emplacement même du site actuel nous pose problème. Existant depuis 1964, il est probablement situé sur un terrain inadéquat pour ce genre d'exploitation. Des déchets dangereux auraient déjà été enfouis sur ce site, ce qui questionne, à notre avis, l'idée de rajouter 9 millions de tonnes à cet endroit. Les matières résiduelles ne sont pas vraiment éliminées par l'enfouissement mais plutôt « ...elles sont isolées, cachées à la vue de la majorité de la population, se transformant via divers processus et finalement remises en circulation dans l'environnement »². Ce type d'enfouissement pêle-mêle des matières résiduelles a des conséquences graves sur l'environnement et donc sur la santé et la sécurité de la population avoisinante. D'après plusieurs documents, le sol ne répond pas aux normes minimums pour empêcher, par exemple, le lixiviat de contaminer l'eau souterraine³.

La contamination de l'eau

Par conséquent, nous nous inquiétons fortement de l'état de la nappe phréatique et des eaux de surface des environs. Un rapport du ministère de l'environnement datant de 1985 indiquait déjà une contamination de la nappe phréatique provenant de l'ancien site⁴. Aucune étude actuelle ne démontre que l'eau qui

¹ Coalition pour une Gestion Régionale des Déchets, *Historique de site d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie 1964-1999*, Sainte-Anne-des-Plaines, juin 1999.

² Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, *Pas de risque à prendre...la gestion des matières résiduelles et les risques pour la santé humaine*, Montréal, 2001.

³ Idem

⁴ Coalition pour une Gestion Régionale des Déchets, *Historique de site d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie 1964-1999*, Sainte-Anne-des-Plaines, juin 1999.

communiqué possiblement avec le site n'est pas intoxiquée. En effet, 68% des dépotoirs émettent des rejets dépassant les normes gouvernementales et/ou contaminent les eaux souterraines⁵. En plus, la qualité de l'eau des puits privés ne fait l'objet d'aucune surveillance obligatoire, car le ministère de l'environnement n'a pas de juridiction sur ceux-ci et le suivi demeure fait par le propriétaire. Le ministère de l'environnement et la santé publique ont la responsabilité de veiller à conserver les ressources vitales comme l'eau, de les protéger afin d'éviter de rendre malade la population et tous les coûts sociaux et humains que cela implique.

Durant les audiences publiques, nous n'avons pas eu de réponse convaincante sur la qualité de l'eau des nappes souterraines et sur les possibilités de contamination des puits de la région.

Le fait même d'avoir un doute au sujet d'une contamination éventuelle ou réelle des réserves d'eau potable de la région devrait freiner l'établissement d'un mégadépotoir à Sainte-Sophie

Risques à la santé

La contamination de l'eau par le lixiviat est une préoccupation majeure pour le Réseau des femmes des Laurentides. Nous connaissons les conséquences de la contamination d'un milieu de vie sur la santé humaine. Les risques à la santé causés par une intoxication aux substances inorganiques provenant des dépotoirs sont multiples. Les agents toxiques provenant de la putréfaction de produits organiques ou inorganiques (plastiques, matériau de constructions, métaux...) se retrouvent dans l'eau dans laquelle ils s'acheminent vers les sources d'eau potable par ruissellement. L'eau est vitale à l'être humain, nous ne pouvons pas vivre sans eau.

Les conséquences sur le corps d'une intoxication aux métaux lourds et autres produits chimiques issus de l'industrie humaine sont multiples et la plupart du temps très grave.

Pour en nommer quelques unes :

- ▶ l'exposition au **cadmium** peut entraîner des malformations congénitales, de l'emphysème pulmonaire, des cancers (rein, prostate, poumon),
- ▶ l'exposition au **mercure** peut entraîner de la démence, un dysfonctionnement du foie, du système nerveux, du système pulmonaire, des reins, la mort,
- ▶ l'exposition au **plomb** peut entraîner de l'anémie, des dysfonctionnements du système reproducteur féminin (davantage d'avortement spontanés, de mortinatalité, risques d'accouchement avant terme), l'atrophie des testicules, des malformations des nouveaux-nés,

⁵ Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, Pas de risque à prendre...la gestion des matières résiduelles et les risques pour la santé humaine, Montréal., 2001.

- ▶ l'exposition au **cyanure** donne des anomalies thyroïdiennes, des troubles neurologiques.
- ▶ Etc.

Le plus effrayant c'est qu'on ne connaît pas présentement tous les impacts de ces contaminants sur la santé humaine, particulièrement lorsqu'ils sont combinés entre eux. En effet, les études scientifiques ne considèrent presque jamais les effets cumulatifs de la rencontre de différents agents toxiques.

Présentement, la marge de sécurité établie ne tient compte que de l'exposition d'un seul contaminant à la fois.

Les femmes et les enfants sont plus vulnérables

Parmi notre espèce, les femmes et les enfants (particulièrement les nouveau-nés) sont plus vulnérables à un contact toxique. Pour une raison physiologique, le rapport entre la surface du corps d'un enfant et son poids est plus élevé que chez un adulte. Il a donc une surface dermique plus grande pour absorber des substances toxiques. De plus, la peau d'un enfant est plus perméable ce qui facilite l'entrée des contaminants.

Par ailleurs, les substances toxiques s'accumulent et se concentrent dans les tissus adipeux qui sont davantage présents chez les femmes et les enfants. Ces substances s'accumulent et se concentrent et peuvent être transmises au fœtus par le lait maternel ou encore par voie placentaire. Même une concentration faible mais répétitive peut avoir des effets nocifs au bout de 15 à 30 ans⁶. Aussi, en sachant qu'une femme possède tous les ovules dont elle dispose dès la vie embryonnaire, comment ne pas envisager le pire pour les générations futures qui auront été en contact avec différents agents toxiques, même avant leur naissance!

Pollution par le bruit et pollution de l'air

Selon une étude rendue publique, la pollution par les biogaz ira en augmentant graduellement pour les 9 prochaines années d'utilisation projetée du site. Des odeurs de putréfactions seront présentes dans la région immédiate jusqu'à 4 ou 5 km du L.E.S.. Les effets nocifs des biogazs sur la santé sont actuellement mal connus. Par contre on peut supposer que les mauvaises odeurs et la présence d'azote, de méthane et autres gaz ont un effet néfaste sur la santé physique et psychologique de la population des environs.

Nous sommes inquiètes aussi des répercussions liées au nombre croissant du passage de camions transportant les déchets sur les routes menant au dépotoir. La quantité des voyages effectués provoque une détérioration accrue des routes ainsi qu'une augmentation des risques d'accidents et possiblement des gaz à effet de serre.

⁶ Idem

3. Une approche différente

En tant qu'organisme qui regroupe des populations féminines de toute la région des Laurentides, nous considérons une approche de développement durable quant à la gestion des déchets. Dans son *Plan stratégique régional 2000-2005*, le CRD Laurentides se donnait comme objectif de devenir la région de référence au Québec comme à l'étranger pour ce qui est de la qualité de vie de ses résidents ». Le plan précisait le respect des principes du développement durable, dont le respect du seuil de tolérance des écosystèmes, l'adoption et l'application du principe de précaution, ainsi que la vision et la planification à long terme. **Nous préconisons un développement basé sur des principes de prévention et d'équité intergénérationnelle.**

En ce qui concerne les impacts des décisions prises en matière d'environnement, nous désirons amener un regard différent de la problématique en la prenant sous l'angle des genres. Comment les programmes actuels influencent-ils la qualité de vie des femmes par rapport à celle des hommes. Les deux genres sont évidemment affectés par les décisions concernant l'environnement. Il arrive que les femmes en ressentent les impacts de façon prépondérante soit à cause de leur constitution biologique (par exemple le taux de graisse plus élevé chez les femmes qui permet une accumulation de substances toxiques) ou encore par les rôles sociaux qui lui sont socialement attribuées (par exemple le grand nombre de femmes qui s'occupent d'enfants ou de parents malades) Donc, particulièrement lorsque l'on parle de santé, les conséquences d'une détérioration de l'environnement aura tendance à affecter davantage les femmes que les hommes et au bout de la ligne chacun y perd beaucoup.

Depuis toujours :
«... les femmes ont été à la base de la survie de l'humanité et sont donc liées de façon très directe à leur environnement. Elles ont toujours joué un rôle primordial dans la gestion de l'environnement, que ce soit à travers l'agriculture, l'élevage, l'utilisation de l'eau, du bois de chauffage, etc. »⁷
Aujourd'hui, « les femmes ont un rôle fondamental à jouer dans l'adoption de modes de consommation, de gestion des ressources naturelles et de productions durables et écologiquement rationnels » comme l'écrivait l'organisme Women Watch (Nations Unies)⁸

Comme citoyennes, nous soutenons des valeurs qui sous-tendent un projet de société sain et équitable, qui implique:

⁷ Trudel, Sylvie, *Protection de l'environnement : les femmes au cœur du changement*, L'agenda des femmes 2002, Éditions du Remue-ménage, Montréal, 2001.

⁸ Cité par Louise Désautels, *Nouvelle espèce : les écoféministes*, Gazette des femmes, vol.23 no1., p. 21.

- Une société qui oriente et évalue son développement économique en fonction du mieux-être collectif et non en le soumettant aux impératifs de croissance à court terme
- Une société qui **s'assure que son développement et son milieu de vie n'hypothèquent pas les ressources disponibles pour les générations futures**
- Une société **dont le potentiel de développement ne dégrade pas la planète** et se fait de façon durable
- Une société qui **évalue**, au moment de promouvoir un secteur, une industrie, un projet, **les coûts écologiques et sociaux** qui devraient être ajoutés aux coûts de production habituels
- Une société qui se **préoccupe des conséquences de la pollution et des déchets toxiques sur la santé de la population en général et plus spécifiquement sur celle des femmes et des nouveaux-nés**
- Une société qui est centrée sur le bien-être des personnes et questionne la notion de progrès à tout prix
- Une société qui propose **une compréhension de la réalité basée sur une éthique de respect de la vie**

La poursuite du progrès, le développement scientifique et technologique ont besoin d'être encadrés par des limites éthiques. Les lois du marché reposent sur des valeurs de concurrence, de compétition, de performance, de matérialisme, d'individualisme et de surconsommation. Le jugement que l'on porte sur le développement d'une société se limite trop souvent à la rentabilité financière. Nous pensons qu'il est temps de changer notre façon de faire et nous pensons qu'il faut le faire dès maintenant.

4. Position et recommandations

Pour toutes ces considérations, nous croyons qu'il est inacceptable d'agrandir le site du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie géré par Intersan.

Notre position est claire : **non à l'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie par Intersan.**

Nous disons oui à une gestion régionale des matières résiduelles selon des principes de développement durable, de réduction à la source, de recyclage, de réemploi. Nous préconisons une approche préventive qui tient compte de la collectivité et des générations futures. Les bénéfices d'une gestion régionale des déchets sont très importants ;

- Augmentation de la durée de vie du site qui passerait de 9 ans (pour 9 millions de tonnes) à 145,4 ans dans la mesure où il accueillerait uniquement les déchets de la Municipalité régionale de comté (MRC).
- Éducation et responsabilisation de la population à gérer ses propres déchets.

Ainsi nous recommandons que la MRC utilise son droit de regard et que celle-ci n'importe plus de déchets de l'extérieur. De la même façon, la MRC n'exportera pas ses matières résiduelles vers d'autres localités.

Des questions importantes demeurent à nos esprits :

- Nous savons que l'enfouissement au Québec est très peu coûteux par rapport aux coûts du recyclage, nos choix sont-ils orientés uniquement vers une économie à court terme au détriment des écosystèmes et de la santé humaine?
- Quand on parle de sécuriser un site avec des géomembranes qui ont une durée de vie raisonnable, de combien d'année s'agit-il? 15, 20, 30, 50, 100 ans? Que sait-on de la fiabilité de cette nouvelle technologie? Pouvons-nous prendre le risque qu'il y ait fuite ou désastre avec cette quantité phénoménale de déchets au-dessus de nos rivières souterraines?

5. Conclusion

Nous considérons qu'avec autant de questions en suspens et d'hypothèse optimiste sur la technologie de sécurisation du L.E.S. , aller de l'avant dans un tel projet serait de la gestion aveugle et irresponsable.

Le RFL et ses membres sont en accord avec le principe de précaution défini par M. Jacques Normandeau de La Santé Publique qui consiste à « ...prendre une action temporaire concernant une situation jusqu'à ce que des données additionnelles complètes soient disponibles. » Par conséquent, il est nécessaire de fermer le site d'enfouissement actuel afin de s'assurer de la sécurité des lieux et de la décontamination des eaux profondes et de surface.

« Nous sommes étroitement liés à la nature; en fait nous en faisons partie et nous nous reconstruisons entièrement à partir de certains de ses éléments. Nous ne pouvions le salir sans être affectés. ⁹»

⁹ Mongeau, Serge., *La simplicité volontaire, plus que jamais...* Éditions Écosociété, Montréal, 1998, p.143.